

VERVIERS - PRISON

Il faut reconstruire la prison, et vite !

● Actuellement, ne reste à la prison de Verviers, chauscée de Heusy, que la maison d'arrêt où vivent une soixantaine de prévenus. En décembre de cette année, ils seront recasés ailleurs pour permettre la poursuite des travaux de démolition. Viendra ensuite la reconstruction... Du moins, on l'espère, car rien n'est encore fixé officiellement sur le calendrier. « *En janvier, j'ai eu une confirmation que c'était inscrit au Master Plan, assure Marie-Martine Schyns, députée cdH. Mais le Master Plan n'est pas encore passé au conseil des ministres.* » La députée était, avec André Frédéric (PS) et Katrin Ja-



L'aile des prévenus sera évacuée puis détruite en décembre.

■ NL



« IL FAUT LIMITER LE PLUS POSSIBLE LA PÉRIODE SANS PRISON »

André Frédéric, DÉPUTÉ FÉDÉRAL (PS)

din (MR), invitée à une réunion avec tous les acteurs de terrain de la prison, hier après-midi.

C'est le Service d'aide sociale aux justiciables de Verviers qui l'organisait. « *Sans prison à Verviers dans quelques mois, le SASJ se demande quelle sera encore sa raison d'être,* précise André Frédéric, député PS. *Il est dans l'incertitude, tout comme les travailleurs délocalisés qui se demandent s'ils pourront revenir un jour à Verviers.* » Ensemble, les acteurs de terrain ont rédigé un manifeste qui servira d'outil aux députés pour défendre la cause verviétoise devant les ministres concernés. « *Marie-Martine, Katrin et moi sommes unanimes, renchérit l'élue PS. Il faut reconstruire la prison de Verviers à son emplacement actuel, et le plus vite possible. On va faire pression sur la ministre de la Justice pour que le conseil des ministres affecte un montant pour cette re-*

construction. Verviers doit être une priorité. Il n'est pas question d'agrandissement mais bien de reconstruire quelque chose qui a été fermé pour des raisons d'insalubrité. »

Les désagréments de ne plus avoir de centre pénitentiaire à Verviers sont nombreux : pertes de temps pour les trajets prison-palais de justice, service réduit pour les détenus ou prévenus germanophones dispatchés dans des prisons où le personnel n'est pas bilingue. Autre problème connexe : des ASBL d'aides aux détenus risquent de ne plus bénéficier du soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec perte d'emplois à la clé. Il est donc urgent que le gouvernement affirme sa position. Nos élus y veilleront. ■

YSALINE FETTWEIS